

RH08



ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Formation animée par
Yann BOURMAUD MEREL,
 Responsable du Pôle juridique social
 et RH, diplômé avocat en droit social



PARTICIPANTS

Dirigeants d'entreprise,
 employeurs de tous secteurs
 d'activité, personnel des ser-
 vices RH, gestionnaires paie,
 gestionnaires RH



DURÉE ET TARIF

- 1/2 journée en visioconférence
- INTER : 160 € HT
- INTRA : nous consulter



PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



HORAIRES :

- Sur demande

+ D'INFOS & INSCRIPTION



INTER

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Contactez-nous par mail ou téléphone et nous
 fixerons une date en fonction de vos disponibilités.
 formation@competences-plus.pro - 02 40 12 79 46



INTRA

OBJECTIFS

- Permettre à l'employeur ou ses délégués de maîtriser les notions d'accident du travail et maladies professionnelles
- Permettre à l'employeur ou ses délégués de suivre efficacement les procédures de reconnaissance du caractère professionnel des accidents et maladies

PROGRAMME

- Définition de l'accident du travail / accident de trajet
- Comment rédiger une déclaration d'accident du travail
- Comment rédiger une lettre de réserves
- Procédure d'instruction par la CPAM ou la MSA
- Définition de la maladie professionnelle : tableaux annexés au Code de la Sécurité Sociale
- Procédure de reconnaissance du caractère professionnel de la maladie
- Conséquences de la reconnaissance du caractère professionnel d'un accident ou d'une maladie : en droit de la sécurité sociale et en droit du travail
- Etude de cas concrets et mises en situation pratiques